



# Enquête Nationale pour l'Évaluation Rapide des Besoins en Redéploiement de l'Administration Préfectorale et Services sociaux de Base

## RAPPORT FINAL

Groupe de Travail - Redéploiement de l'Administration (GTRA)  
Bangui, juillet-aout 2014



# TABLE DES MATIERES

<b>1. LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES .....</b>	<b>I</b>
<b>2. SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>II</b>
<b>3. SOMMAIRE EXECUTIF .....</b>	<b>1</b>
<b>4. QUELQUES INDICATEURS CLES .....</b>	<b>2</b>
<b>5. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
5.1 CADRE INSTITUTIONNEL .....	3
5.2 OBJECTIF DE L'ENQUETE .....	4
5.3 ZONE DE COUVERTURE.....	4
5.4 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE .....	5
5.4.1 <i>Unité statistique de collecte</i> .....	5
5.4.2 <i>Stratégie de collecte</i> .....	5
5.4.3 <i>Communication et mobilisation des parties prenantes</i> .....	5
5.4.4 <i>Qualité des données</i> .....	6
5.5 ÉQUIPE DE COLLECTE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE .....	6
5.6 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES .....	6
5.7 LIMITES DE L'ETUDE .....	7
<b>6. RESULTATS DE L'ENQUETE .....</b>	<b>8</b>
6.1 RESIDENCE DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS PREFERATORIAUX : ETAT ET STATUT D'OCCUPATION.....	8
6.1.1 <i>Résidence de fonction des autorités préfectorales</i> .....	8
6.1.2 <i>Occupants actuels des résidences des autorités préfectorales</i> .....	9
6.2 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DES AUTORITES PREFERATORIALES : ETAT ET STATUT D'OCCUPATION .....	10
6.2.1 <i>État fonctionnel des bureaux</i> .....	10
6.2.2 <i>État extérieur des bâtiments de l'administration préfectorale</i> .....	11
6.2.3 <i>Équipements et outils de travail des bureaux</i> .....	11
6.3 PRESENCE AU POSTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS PREFERATORIAUX .....	12
6.3.1 <i>Sexe des chefs des administrations préfectorales</i> .....	12
6.3.2 <i>Présence du personnel de l'administration du territoire au poste</i> .....	13
6.3.3 <i>Présence des autorités préfectorales au poste de travail</i> .....	14
6.4 DIFFICULTES RENCONTREES ET ACTIONS PRIORITAIRES A PRENDRE .....	16
6.4.1 <i>Difficultés rencontrées par les agents</i> .....	16
6.4.2 <i>Actions prioritaires à entreprendre</i> .....	16
6.5 ÉTAT DES LIEUX DE QUELQUES ADMINISTRATIONS ET SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	17
6.5.1 <i>Unités opérationnelles de Gendarmerie et de Police</i> .....	17
6.5.2 <i>Administrations de justice et maisons d'arrêt</i> .....	19
6.5.3 <i>Écoles publiques et formation sanitaires</i> .....	21
6.5.4 <i>Marchés, ponts et institutions à caractère financier</i> .....	24
<b>7. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 1 : FICHES DE COLLECTE DES DONNEES .....</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE 2 : PRESENTATION DE LA BASE DE DONNEES LISANGO (EN DOCUMENT SEPRE)</b>	

## 1. LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### Tableaux

TABLEAU 1. REPARTITION DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX SELON QU'ILS ONT UNE RESIDENCE DE FONCTION.....	8
TABLEAU 2. REPARTITION DES ADMINISTRATEURS PREFECTORAUX SELON LE STATUT D'OCCUPATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION.....	8
TABLEAU 3. REPARTITION DES RESIDENCES DES ADMINISTRATEURS PREFECTORAUX SELON L'OCCUPANT ACTUEL .....	9
TABLEAU 4. REPARTITION DES ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON L'ETAT FONCTIONNEL DES BUREAUX .....	10
TABLEAU 5. REPARTITION DES CATEGORIES D'ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON L'ETAT DE DELABREMENT DU BATIMENT .....	11
TABLEAU 6. REPARTITION DES ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON LA PRESENCE DU MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU.....	12
TABLEAU 7. REPARTITION DES CHEFS D'ADMINISTRATIONS TERRITORIALES PAR SEXE ET CATEGORIE D'ADMINISTRATION ....	12
TABLEAU 8. REPARTITION DES TYPES D'ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON LA PRESENCE DES AGENTS AU SERVICE	13
TABLEAU 9. REPARTITION DES ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON LA FREQUENCE DU PERSONNEL AU POSTE DE TRAVAIL .....	14
TABLEAU 10. REPARTITION DES ADMINISTRATEURS PREFECTORAUX AYANT PRIS SERVICE APRES NOMINATION.....	15
TABLEAU 11. REPARTITION DES CATEGORIES D'ADMINISTRATEURS PREFECTORAUX SELON LA PRESENCE EFFECTIVE AU POSTE .....	15
TABLEAU 12. REPARTITION DES UNITES DE GENDARMERIES PAR PREFECTURE SELON L'ETAT FONCTIONNEL ET LES BESOINS EN REHABILITATION.....	18
TABLEAU 13. REPARTITION DES PREFECTURES SELON LE NOMBRE DE COMMISSARIATS ET LES BESOINS EN REHABILITATION	19
TABLEAU 14. REPARTITION DES ADMINISTRATIONS DE JUSTICE PAR PREFECTURE SELON LES UNITES EXISTANTES ET LES BESOINS EN REHABILITATION .....	20
TABLEAU 15. REPARTITION DES MAISONS D'ARRET PAR PREFECTURE SELON LE NOMBRE D'UNITES ET LES BESOINS EN REHABILITATION.....	20
TABLEAU 16. REPARTITION DES PREFECTURES SELON LE NOMBRE DE RESIDENCES DES MAGISTRATS ET LES BESOINS EN REHABILITATION.....	21
TABLEAU 17. REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS PAR PREFECTURE SELON LE NIVEAU DE BESOINS EN REHABILITATION .....	22
TABLEAU 18. REPARTITION DES FORMATIONS SANITAIRES PUBLIQUES SELON LA PREFECTURE ET LE NIVEAU DE BESOIN EN REHABILITATION.....	23
TABLEAU 19. REPARTITION DES FORMATIONS SANITAIRES SELON L'ETAT DES BATIMENTS D'APRES HERAMS RCA 2014...	23
TABLEAU 20. REPARTITION DES MARCHES PAR PREFECTURE SELON LE NIVEAU DE BESOIN EN REHABILITATION .....	24
TABLEAU 21. REPARTITION DES SERVICES DE MICRO FINANCE ET DE TRANSFERT D'ARGENT SELON LA PREFECTURE.....	25
TABLEAU 22. REPARTITION DES PONTS SELON LA PREFECTURE ET LE BESOIN EN REHABILITATION .....	26

### Graphiques

GRAPHIQUE 2. REPARTITION DES CATEGORIES DE RESIDENCE SELON LE NIVEAU ESTIME DE BESOINS EN REHABILITATION ----	9
GRAPHIQUE 3. REPARTITION DES ADMINISTRATIONS PREFECTORALES SELON QU'ELLES ONT ETE DELOCALISEES OU NON --	10
GRAPHIQUE 1. ÉVOLUTION DE NOMBRE DE SERVICES DECONCENTRES DU MATDR SELON LA PRESENCE DU PERSONNEL AU SERVICE.....	14
GRAPHIQUE 4. REPARTITION DES PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES PAR LES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PREFECTORALE .....	16
GRAPHIQUE 5. REPARTITION DES ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE POUR NORMALISER L'ACTIVITE DE L'ADMINISTRATION .....	17

## 2. SIGLES ET ACRONYMES

---

BAD :	Banque Africaine de Développement
GTRA :	Groupe de Travail pour le Redéploiement de l'Administration
HERAMS :	Health Resource Availability Mapping System
MATDR :	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation
MINUSCA :	Mission Intégrée de Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique
MISCA :	Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
SGBDOO :	Système de Gestion de Base de Données Orientées Objets
UE :	Union Européenne
UNHAS :	United Nations Humanitarian Air Service

### 3. SOMMAIRE EXECUTIF

La présente enquête sur le redéploiement de l'administration s'est imposée comme une urgence en vue d'appuyer l'effort national en cours pour le rétablissement de l'autorité de l'État centrafricain sur l'ensemble du pays. L'absence des agents de l'État et le délabrement systématique présumé de l'infrastructure immobilière de l'administration publique dans la quasi-totalité des préfectures et sous-préfectures du pays sont des situations qui n'étaient pas généralement corroborées par des données issues de sources fiables et une méthodologie crédible. Le groupe de travail pour le redéploiement de l'administration (GTRA) en collaboration avec le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation a ainsi commandité cette évaluation rapide à l'effet de faire un état des lieux documenté sur cette réalité. Le bureau du PNUD en Centrafrique, dans son rôle d'appui au groupe de travail, a mobilisé les moyens techniques, humains et financiers pour la réalisation de cet exercice qui se voulait rapide, dans un cadre collaboratif. Le principal défi était de couvrir l'étendue du territoire dans un contexte d'insécurité ambiante. Le pari de couverture a été tenu en s'appuyant sur la chaîne de maillage administratif du pays, le réseau des ONG et surtout la participation active des forces SANGARIS.

Il est important de signaler que le redéploiement dont il est question dans ce rapport concerne aussi bien l'administration du territoire que les services sociaux de base du pays. Dans un climat d'insécurité et d'instabilité, l'administration du territoire a particulièrement été ciblée par des pillages qui ont sensiblement aggravé une situation déjà préoccupante caractérisée par l'absence de l'autorité de l'État et des services publics sur la majorité du territoire national, même avant la récente crise. Suite à la production de ce rapport d'enquête et la mise en place d'une base des données, la situation de référence est désormais disponible sur la présence du personnel, les moyens de fonctionnement ainsi que sur l'état des bâtiments administratifs et des services sociaux de base consécutif à la crise.

En plus des recommandations, ce document apporte des données nécessaires devant informer l'exercice d'identification des zones prioritaires et de mise en place des modalités de mise en œuvre d'une stratégie nationale de redéploiement de l'administration qui sera portée par le Ministère en charge de l'administration du territoire et ce, dans le cadre d'un effort national de restauration et de redéploiement de l'autorité de l'État. Faut-il rappeler que le gouvernement de transition, en sa qualité de garant du service public, assume au premier chef la responsabilité du retour à la stabilité. Il s'y attèle malgré l'insuffisance des ressources et l'ampleur des besoins. L'appui des partenaires techniques et financiers apparaît dès lors crucial.

L'ampleur des dégâts montre que le retour de l'administration centrafricaine dans l'arrière-pays devra à l'évidence se faire de manière progressive et participative. Si l'on cible les préfectures et sous-préfectures, l'appui minimal dont ces dernières auront besoin dans un premier temps se résume à un minimum des moyens de fonctionnement à mettre en place pour chaque administration. Le processus de redéploiement devra par ailleurs commencer par les services essentiels sous la forme d'un ensemble de services publics prioritaires organisés autour de centre administratif où la sécurité est assurée. Un accent devra également être mis sur la motivation des agents de l'État en région ainsi que l'amélioration des conditions d'exercice de leurs fonctions. D'où l'impérative nécessité d'un mécanisme de coordination au niveau central, préfectoral et sous préfectoral.

#### 4. Quelques indicateurs clés

01	La présente enquête a porté sur l'ensemble des services déconcentrés de l'administration préfectorale. En effet, 16 préfectures et 71 sous-préfectures ont fait l'objet de l'évaluation, soit un taux de couverture de 100% à l'échelle nationale.
02	91,1% des responsables des services déconcentrés de l'administration préfectorale dispose théoriquement d'une résidence de fonction et 93% de ces résidences sont la propriété de l'État.
03	34,6% des résidences des administrateurs préfectoraux sont effectivement occupées par ces derniers, tandis que les Séléka et Anti-Balaka occupent respectivement 11,1% et 2,5%.
04	Les résidences des autorités administratives ont été une cible des actes de vandalisme perpétrés pendant la crise. Ainsi, 47% des résidences des préfets et 50% pour les sous-préfets, nécessitent une réhabilitation totale. Il est à noter que dans la majorité des cas, les biens personnels des autorités préfectorales ont été systématiquement vandalisés.
05	56,3% des bâtiments des bureaux administratifs des préfets sont entièrement non fonctionnels contre 64,8% pour les sous-préfectures.
06	12,5% des bureaux des préfectures contre 18,3% des sous-préfectures ont été délocalisés à cause du pillage ou pour des raisons d'insécurité.
07	Les bureaux des responsables (préfets et sous-préfets) des services déconcentrés de l'administration préfectorale sont en état de délabrement. Ainsi, 58% n'ont plus aucune fenêtre, 60% pas de portes, 25,3% pas de toiture et 16,1% pas de murs.
08	La crise a entraîné un absentéisme généralisé des agents des administrations publiques. Ainsi le taux de présence régulière au poste de travail des agents des services déconcentrés de l'administration territoriale est passé de 62,1% avant décembre 2012, à 9,2% entre juillet-août 2014.
09	La crise a généré un phénomène de démission passive de la part des responsables (préfets et sous-préfets) des services déconcentrés de l'administration préfectorale. C'est ainsi que 88,5% d'entre eux ont pris service et seulement 69% sont effectivement à leur poste de travail. D'où l'émergence d'une administration par intérim assuré par les subalternes pendant que les titulaires sont à Bangui.
10	Parmi les actions citées en vue de normaliser les activités des administrations, 20% évoquent la réhabilitation des bureaux, 19,8% le retour à un climat de paix et sécurité et 18,8% l'équipement des bureaux.
11	D'après les données de l'enquête, le taux d'unités de gendarmerie fonctionnelles est estimé à 69,9%. Il convient de noter que cet indicateur n'exprime pas l'opérationnalité définitive comme la capacité à remplir convenablement les missions. Sur l'ensemble du territoire, 38,9% des unités de gendarmerie nécessitent une réhabilitation totale contre 29,2% qui nécessitent une réhabilitation partielle.
12	L'enquête a inventorié 58 commissariats de police parmi lesquels environ 58% sont fonctionnels. Il ressort des données collectées que 46,7% des commissariats répertoriés nécessitent une réhabilitation totale tandis que 30,6% pourraient faire l'objet d'une réhabilitation partielle.

## 5. Introduction

1. La Centrafrique est un État fragile subissant encore les affres d'un conflit de diverses natures. La reconstruction de la gouvernance locale est une étape essentielle vers la stabilisation, la reconstruction et, au final, la transition vers la reprise socio-économique et la croissance. Tous les États doivent assumer trois fonctions de gouvernance fondamentales: (i) la sécurité; (ii) la fourniture efficace et efficiente de produits et de services publics de base et (iii) la gestion de la participation et de la responsabilité politiques.
2. Dans le cas d'un conflit national à grande échelle débouchant sur la mise en place d'un gouvernement de transition comme en RCA, ces trois fonctions doivent être réalisées de manière efficace sur toute l'étendue du territoire national si le nouveau gouvernement veut acquérir une légitimité aux yeux de ses citoyens. L'obligation de réaliser ces trois fonctions fondamentales de gouvernance demande d'avoir non seulement la capacité et la volonté politique de répondre aux attentes des citoyens en matière de sécurité et de prestation de services de base, mais aussi d'assurer une présence auprès de la population. En répondant aux attentes de cette dernière, on établit le nœud gordien entre l'État et la société : le contrat social, dont l'administration publique est garante.
3. Pour réussir un programme national de redéploiement de l'administration, les défis les plus fréquents que la RCA aura à relever portent principalement sur : l'insécurité, l'insuffisance des mesures incitatives pour le retour au poste des autorités/fonctionnaires, ainsi que les conditions de vie et de travail difficiles dans les zones de retour.
4. Dans un contexte de fragilité et où les ressources sont limitées face à l'énormité des priorités, des interventions dans ce domaine devraient être graduelles, coordonnées et surtout bien informées. C'est sur la base de ces considérations que le Groupe de Travail d'Appui au Redéploiement de l'Administration Centrafricaine a commandité la présente enquête.

### 5.1 Cadre institutionnel

5. Du point de vue institutionnel, plusieurs acteurs sont parties prenantes dans la réalisation de la présente étude aussi bien au niveau administratif qu'opérationnel. Du fait de l'intérêt unanime porté sur la problématique du redéploiement de l'administration, l'adhésion des acteurs s'est opérée de façon naturelle en réponse aux sollicitations du PNUD.
6. (i) Le Gouvernement centrafricain de transition, à travers le Ministère de l'administration du territoire, de la Régionalisation et de la Décentralisation (MATDR), dans son rôle de garant de la bonne marche de l'État assume au premier chef, la responsabilité de la restauration du service public. La présence permanente de l'administration sur toute l'étendue du territoire national participe de ses missions régaliennes. Au-delà de l'idée d'une simple représentation ou d'une post-appropriation, le gouvernement de transition est Co-lead du GTRA et acteur de premier ordre.
7. Le GTRA est composé des institutions actives dans le domaine de la gouvernance locale et de rétablissement des services sociaux de base notamment : (i) missions de coopérations bilatérales et multilatérales (France, UE, BM, BAD, MISCA, SANGARIS, etc.); (ii) agences du système des Nations-Unies et organismes associés et (iii) la MINUSCA. Selon les besoins et

sur une base périodique, les ministères, les ONG, les autorités et autres instances nationales ou locales sont conviées aux réunions du GTRA. De même, des activités d'échanges d'information et de coordination avec les structures gouvernementales, les groupes de travail, de réflexion et les clusters au niveau national et local sont prises en compte pour une meilleure coordination.

8. De par leur présence en des endroits souvent difficile d'accès à cause de l'insécurité, la force internationale de sécurité SANGARIS a été un maillon essentiel du dispositif organisationnel de l'opération de collecte des données. Son appui s'est situé à plusieurs niveaux : (i) la collecte proprement dite des données sur le terrain et (ii), l'acheminement de fiches remplies par des tiers partenaires.
9. Les acteurs humanitaires présents sur le terrain ont participé, certes avec peu d'engouement, aux opérations de collecte de données. Par leur présence sur une grande partie du territoire national, certains ont pu participer aux efforts de mobilisation pour l'étude.

## **5.2 Objectif de l'enquête**

10. L'objectif de cette enquête était de faire un état des lieux de la situation et des besoins urgents dans le domaine du redéploiement de l'administration publique en République centrafricaine. Elle est essentiellement centrée sur la collecte d'informations de base sur les bâtiments publics, les résidences officielles, les services sociaux de base ainsi que les autorités en charge des administrations préfectorales et communales.
11. Cet objectif général se décline en 4 objectifs spécifiques : (i) Évaluer de façon sommaire les dommages subis par les infrastructures publiques notamment les bureaux et services administratifs et sociaux de base, suite à la dernière crise, (ii) mesurer le niveau de présence des fonctionnaires et agents de l'état à leur poste de travail à partir de décembre 2012, (iii) produire une cartographie thématique des besoins en redéploiement de l'administration centrafricaine dans la perspective de la restauration de l'autorité de l'État aussi bien dans les villes que dans l'arrière-pays, et (iv) fournir les informations, données et analyses qui serviront à informer et à soutenir la conception et la mise en œuvre des programmes du gouvernement et des intervenants extérieurs dans les domaines du redéploiement de l'État et du rétablissement de la gouvernance locale.

## **5.3 Zone de couverture**

12. Le découpage administratif de la Centrafrique est hiérarchisé et se présente ainsi qui suit (i) 7 régions, (ii) 16 Préfectures administrées par des Préfets, (iii) 71 Sous-préfectures dirigées par des Sous-préfets et 2 Postes de Contrôle Administratif (PCA), (iv) 176 Communes, (v) 1422 quartiers et 8294 Villages. Les deux dernières divisions administratives sont plus ou moins formelles et font l'objet de redéfinitions régulières.
13. L'opération de collecte des données a couvert l'ensemble du territoire national centrafricain. Malgré l'insécurité, le pari de la couverture totale du pays a été tenu. L'impératif d'exhaustivité activement souhaité par le gouvernement Centrafricain, s'est avéré réalisable.

## 5.4 Méthodologie de l'enquête

### 5.4.1 Unité statistique de collecte

14. En combinant un ensemble de facteurs et contraintes notamment les moyens disponibles limités pour la collecte des données, le délai court prévu pour l'opération et les risques sécuritaires, il a été retenu de considérer comme unité d'observation la *sous-préfecture*. Ce choix réaliste réduit l'étendue du travail initialement basé sur les communes, mais n'exclut pas la nécessité d'élargir l'étude dès que les conditions d'accès et de sécurité seront réunies.

### 5.4.2 Stratégie de collecte

15. Compte tenu de plusieurs facteurs notamment sécuritaires et opérationnels, la conduite du processus de collecte des données s'est faite de façon différenciée selon les zones. C'est ainsi que plusieurs canaux ont été mobilisés.
16. À l'effet de constituer une base d'informations de référence sur la situation avant le début de la crise, les services centraux des administrations concernées ont été sollicités. Ces données ont ainsi servi de repère pour évaluer le niveau de dégradation des bâtiments publics et des services sociaux de base. Les principales administrations ciblées sont les suivantes : (i) Ministère en charge de l'administration du territoire; (ii) Ministère en charge de l'éducation, (iii) Ministère en charge de la justice, (iv) Ministère en charge de la santé et (v) Ministère en charge de la sécurité.
17. Dans les localités où les autorités administratives (préfecturales ou communales) sont présentes, elles ont été sollicitées pour le remplissage des fiches de par leur bonne connaissance des lieux. Toutefois, d'autres sources parallèles ont également été explorées pour les mêmes sites.
18. Les forces de sécurité internationales SANGARIS et MISCA déployées sur le terrain ont également été sollicitées en raison de leur présence sur certains sites difficiles d'accès. Au regard de la délicatesse de leur mission et des susceptibilités potentielles, les modalités de leur implication dans l'opération de collecte ont été adaptées en conséquence.
19. Certaines informations ont été recueillies sur le terrain via le réseau des acteurs humanitaires. Les ONG membres de divers Clusters se sont aussi impliquées. Il a été aussi fait recours de façon marginale, à des individus présents dans certaines localités et ayant continué l'exercice de leur activité. Il s'agira notamment des agents de santé, des leaders communautaires, des enseignants et animateurs sociaux, etc., avec comme préalables leur identification et leur libre adhésion au consignes de l'enquête.

### 5.4.3 Communication et mobilisation des parties prenantes

20. Afin d'assurer une compréhension uniforme des objectifs de l'enquête par tous les intervenants, une action de communication a été menée. Elle a permis de mettre en exergue l'importance de cette opération de collecte des données dans la recherche d'une solution concertée et documentée pour un relèvement rapide de l'administration centrafricaine. La mobilisation a ciblé les parties prenantes préalablement identifiées.

#### 5.4.4 Qualité des données

21. Pour garantir la bonne qualité des données et donc la fiabilité des informations, plusieurs procédures ont été mises en place : (i) la diversification des sources pour les données relatives à un même site ; cette démarche a donné lieu à des triangulations et croisements systématiques des informations à l'effet de détecter d'éventuelles incohérences ; (ii) une procédure de contrôle de cohérence des données a permis de valider les questionnaires ou encore de procéder à des vérifications supplémentaires sur le terrain, (iii) après la collecte des données sur le terrain, un tirage aléatoire d'une sous-préfecture par préfecture a de nouveau donné lieu à une dernière vérification à l'effet de confronter les données collectées sur le terrain à une source additionnelle .

#### 5.5 Équipe de collecte et déroulement de l'enquête

22. L'équipe de coordination de l'enquête était composée ainsi qui suit : (i) Un coordonnateur dont la mission consistait à piloter la conception et l'opérationnalisation de l'ensemble de l'exercice, mobiliser les acteurs institutionnels impliqués dans le projet, informer le GTRA de l'évolution de l'exercice d'enquête, conduire la rédaction du rapport final et la formulation des recommandations pertinentes à l'endroit du GTRA ; (ii) Un point focal qui avait la charge des actions techniques notamment la centralisation des opérations de collecte, la structuration et l'opérationnalisation de la base de données, la conception et codification du questionnaire initial, le traitement des données, la production des cartes thématiques à intégrer dans le rapport final et la mise en place d'un mécanisme d'actualisation de base de données.
23. La formation s'est déroulée en plusieurs étapes selon les cibles. Au niveau des ONG, cette activité a eu lieu au sein des clusters<sup>1</sup>. En ce qui concerne les responsables de l'administration, un séminaire national a été organisé à Bangui à l'effet de former l'ensemble des préfets qui devaient par la suite, en leur qualité de superviseur, former les enquêteurs sur le terrain. Chaque sous-préfet ou un fonctionnaire local le cas échéant, a ainsi rempli le questionnaire relatif à sa localité. Les variables du questionnaire ont été expliquées et des exemples illustratifs proposés. Par ailleurs, des manuels de remplissage à l'usage des superviseurs et des enquêteurs ont été élaborés et distribués.
24. Le déroulement de l'enquête s'est étalé sur la période allant du 15 juillet au 30 août. L'acheminement des fiches remplies s'est fait à travers plusieurs réseaux notamment les colis transmis par les liaisons aériennes UNHAS, le bureau PLAN des forces militaires SANGARIS, les ONG présentes sur le terrain, les individus anonymes et les réseaux administratifs encore actifs sur le terrain. Le canal téléphonique a été également utilisé pour assurer la collecte et la vérification des données entre l'équipe de coordination au niveau central et les informateurs/enquêteurs sur le terrain.

#### 5.6 Traitement et analyse des données

25. Le traitement des données s'est fait au fur et à mesure de la collecte. Le dépouillement des questions ouvertes et semi-ouvertes a donné lieu à la codification de chaque modalité. Une interface de saisie des données a été développée à partir du *framework (Cadriciel) PHP Codelgniter*<sup>2</sup>. La base de données a été créée à partir du *Système de Gestion de Bases de*

---

<sup>1</sup> Groupes d'intervenants à responsabilité sectorielle. Exemples : Cluster « Éducation » ou Cluster « Moyens de Subsistance et Stabilisation des Communautés »

<sup>2</sup> Consulter <http://www.codeigniter.fr>

*Données Orientée Objet (SGBDOO) PostgreSQL<sup>3</sup> qui offre l'avantage d'être non seulement Open source, mais aussi la possibilité de supporter les données géométriques avec l'extension PostGis. Le module interactif d'affichage des cartes thématiques a réalisé en s'appuyant sur le logiciel SIG de bureau QGIS <sup>4</sup>et WebSig Lizmap<sup>5</sup>. Les tableaux croisés dynamiques sont faites à partir du logiciel Business Intelligence Flexmonster.*

## **5.7 Limites de l'étude**

26. La présente enquête d'évaluation rapide des besoins en redéploiement de l'administration et des services sociaux de base n'a pas vocation à fournir l'exhaustivité des informations qui pourraient être attendues sur cette problématique. Le caractère rapide ainsi que les objectifs de l'étude ont déterminé trois principaux facteurs de délimitation de l'étude notamment : (i) Le ciblage de l'administration préfectorale et des services sociaux de base dans cette première phase, (ii) la non prise en compte de la ville de Bangui à cause de la priorité portée sur l'arrière-pays, (iii) l'adoption de la sous-préfecture comme unité statistique en attendant une extension de l'observation à l'échelle de la commune.

---

<sup>3</sup> Consulter <http://www.postgresql.org/download>

<sup>4</sup> Consulter <http://www.qgis.org>

<sup>5</sup> Consulter <http://www.3liz.com/lizmap.html>

## 6. Résultats de l'enquête

27. La présente enquête est synoptique et donne un aperçu rapide de la situation. La présentation des résultats est agrégée en catégories d'administrations préfectorales notamment la préfecture et la sous-préfecture. Il s'est avéré peu opportun de faire une évocation nominative des entités administratives dans la présentation des résultats. Les prochaines investigations pourraient éventuellement se focaliser sur ce niveau de détail. Cinq principaux groupes de résultats sont abordés ci-dessous : (i) l'état des lieux de la résidence des autorités préfectorales, (ii) l'état et statut d'occupation des bâtiments administratifs, (iii) présence des agents/fonctionnaires au poste et condition de travail, (iv) difficultés rencontrées et actions prioritaires à prendre, et (v) état des lieux de quelques administrations publiques et services sociaux de base.

### 6.1 Résidence de fonction des administrateurs préfectoraux : état et statut d'occupation

#### 6.1.1 Résidence de fonction des autorités préfectorales

28. La résidence de fonction est une nécessité inhérente à la nature de la fonction d'administrateur préfectoral. Sa mise à disposition permet notamment de faciliter une opérationnalisation directe de ce personnel de l'État après affectation et prise de service. L'enquête a montré qu'une grande majorité (93,1%) de ce personnel dispose théoriquement d'une résidence officielle de fonction. Lorsque ce n'est pas le cas, des moyens additionnels sont affectés à l'acquisition locative d'une résidence.

Tableau 1. Répartition des administrateurs municipaux selon qu'ils ont une résidence de fonction

Catégorie de responsable	Non		Oui		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfets	1	6,3%	15	93,8%	16	100%
Sous-préfets	5	7,0%	66	93,0%	71	100%
<b>Ensemble</b>	<b>6</b>	<b>6,9%</b>	<b>81</b>	<b>93,1%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>

29. Parmi les administrateurs préfectoraux de tous rangs confondus bénéficiant d'une résidence de fonction, une bonne frange (90%) occupent le patrimoine immobilier de l'État. Toutefois, l'insécurité ambiante a entraîné le déménagement forcé, parfois à coup de menaces ou pillages de la part des vandales de tout bord.

Tableau 2. Répartition des administrateurs préfectoraux selon le statut d'occupation de la résidence de fonction

Catégorie de responsable	Locataire		Hébergé par l'Etat		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfets	0	0%	15	100%	15	100%
Sous-préfets	8	12,1%	58	87,9%	66	100%
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>9,9%</b>	<b>73</b>	<b>90,1%</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>

### 6.1.2 Occupants actuels des résidences des autorités préfectorales

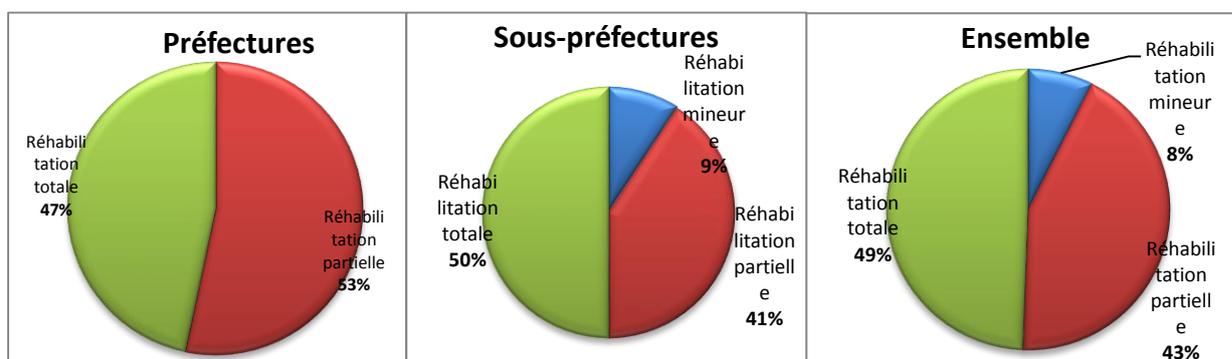
30. L'enquête a identifié trois principales catégories d'occupants de résidences des administrateurs préfectoraux (i) les forces internationales, (ii) les forces belligérantes au conflit Centrafricain et (iii) les bénéficiaires légitimes que sont les préfets et sous-préfets. Au moment de l'enquête, les forces internationales (SANGARIS et MISCA) occupaient 6,1% des résidences pour la plupart libres à leur arrivée. Les forces belligérantes quant à elles, après expropriation manu-militari ont investi 13,6% des résidences, soit respectivement 11,1% et 2,5% par les Séléka et Anti-balaka. 34,6% des résidences des administrateurs préfectoraux sont effectivement occupées par ces derniers. Dans la quasi-totalité des cas, les résidences ont systématiquement subi des actes de vandalisme et de pillage.

Tableau 3. Répartition des résidences des administrateurs préfectoraux selon l'occupant actuel

Occupants	Préfecture		Sous-préfecture		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
MISCA	0	0,0%	1	1,5%	1	1,2%
Déplacés internes	0	0,0%	1	1,5%	1	1,2%
Anti-Balaka	0	0,0%	2	3,0%	2	2,5%
Sangaris	1	6,7%	3	4,5%	4	4,9%
SELEKA	3	20,0%	6	9,1%	9	11,1%
Autorité	5	33,3%	23	34,8%	28	34,6%
Inoccupés	6	40,0%	30	45,5%	36	44,4%
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>

31. Au regard du délabrement présumé des résidences des autorités préfectorales, l'enquête s'est intéressée à estimer le niveau de besoin en réhabilitation. Le graphique ci-dessous établit que 47% des résidences des préfets nécessitent une réhabilitation totale contre 50% pour les résidences des sous-préfets. Ces chiffres montrent l'étendue des dommages subis et par conséquent, l'immensité des besoins. Il est à noter que dans la majorité des cas, les biens personnels des autorités préfectorales ont été systématiquement vandalisés.

Graphique 1. Répartition des catégories de résidence selon le niveau estimé de besoins en réhabilitation



## 6.2 Bâtiments administratifs des autorités préfectorales : état et statut d'occupation

### 6.2.1 État fonctionnel des bureaux

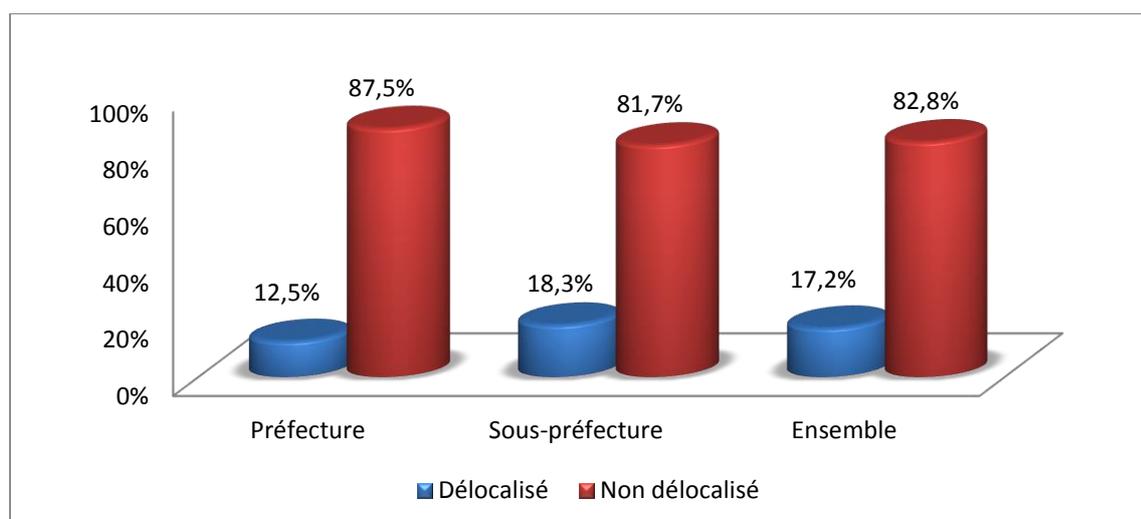
32. L'état fonctionnel du bureau administratif de l'autorité préfectorale s'évalue ici par la présence des exigences minimales nécessaires pour répondre aux sollicitations potentielles des usagers notamment (i) la protection contre les intempéries, (ii) le mobilier de bureau, (iii) les commodités, (iv) l'accessibilité au local et (v) la présence d'une source d'approvisionnement en eau potable. Sur la base de ces critères, 63,2% des bureaux administratifs ne sont pas fonctionnels. Les données du tableau 4 indiquent que seulement 1 bureau sur 5 reste en parfait état de fonctionnement. A l'instar des autres édifices publics, l'administration préfectorale a été la cible des actes de pillage systématique.

Tableau 4. Répartition des administrations préfectorales selon l'état fonctionnel des bureaux

Type d'administration	Pas du tout fonctionnel		Partiellement fonctionnel		Totalemment fonctionnel		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfecture	9	56,3%	3	18,8%	4	25,0%	16	100%
Sous-préfecture	46	64,8%	11	15,5%	14	19,7%	71	100%
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>63,2%</b>	<b>14</b>	<b>16,1%</b>	<b>18</b>	<b>20,7%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>

33. Les autorités préfectorales ont adopté une stratégie conjoncturelle de délocalisation des bureaux afin de continuer à accomplir leurs missions. Le choix des nouveaux sites est essentiellement motivé par des raisons sécuritaires. 17,2% de ces administrations ont ainsi été délocalisés rejoignant très souvent d'autres administrations publiques moins affectées par les pillages. Dans plusieurs localités, les administrations publiques sont concentrées dans un rayon de moins d'un kilomètre là où la sécurité le permet. Il s'ensuit une précarité manifeste et un éloignement de l'objectif de rapprochement vis-à-vis des administrés.

Graphique 2. Répartition des administrations préfectorales selon qu'elles ont été délocalisées ou non



### 6.2.2 État extérieur des bâtiments de l'administration préfectorale

34. La présente évaluation des besoins en redéploiement de l'administration s'est focalisée sur l'état des lieux des bâtiments administratifs préfectoraux. Au niveau de l'aspect extérieur, 4 composantes des bâtiments ont été ciblées notamment (i) les fenêtres, (ii) les portes, (iii) les toitures et (iv) les murs. En ce qui concerne les portes et les fenêtres, le tableau 5 montre qu'environ 60% ont été dépouillées de l'une ou l'autre de ces parties. En filtrant les données, il s'avère que ce chiffre correspond également à la part des bâtiments ne disposant d'aucune porte ni fenêtre après les actes de pillages.
35. Pour ce qui est des toitures et des murs, plus de 13% de l'ensemble des administrations ont perdu les 2 parties à la fois. On constate qu'il s'est agi des actes de destruction systématique souvent avec usage du feu.

Tableau 5. Répartition des catégories d'administrations préfectorales selon l'état de délabrement du bâtiment

	Préfecture		Sous-préfecture		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>A) Présence des fenêtres</b>						
Aucune	8	50,0%	43	60,6%	51	58,6%
Certaines	4	25,0%	20	28,2%	24	27,6%
Toutes	4	25,0%	8	11,3%	12	13,8%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>B) Présence des portes</b>						
Aucune	9	56,3%	44	62,0%	53	60,9%
Certaines	2	12,5%	18	25,4%	20	23,0%
Toutes	5	31,3%	9	12,7%	14	16,1%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>C) Présence des toitures</b>						
Aucune	3	18,8%	19	26,8%	22	25,3%
Certaines	5	31,3%	24	33,8%	29	33,3%
Toutes	8	50,0%	28	39,4%	36	41,4%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>D) Présence des murs</b>						
Aucune	2	12,5%	12	16,9%	14	16,1%
Certaines	4	25,0%	19	26,8%	23	26,4%
Toutes	10	62,5%	40	56,3%	50	57,5%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>

### 6.2.3 Équipements et outils de travail des bureaux

36. Il ressort des données collectées que 69% des administrations préfectorales n'ont plus du tout de tables de travail suite aux pillages. Il en est de même des autres mobiliers de bureau notamment les armoires et fauteuils dont plus 75% des bureaux n'en possèdent plus. En ce qui concerne les ordinateurs, seulement 3 administrations sur les 87 enquêtés possèdent encore un micro-ordinateur. Les archives ont également subi les conséquences des pillages.

56 administrations soit 54,6% ont enregistré la destruction totale des fonds documentaires. Cette situation est d'autant plus grave qu'aucune administration n'a été épargnée.

Tableau 6. Répartition des administrations préfectorales selon la présence du mobilier et équipement de bureau

	Préfecture		Sous-préfecture		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>A) Présence des tables de travail</b>						
Aucune	9	56,3%	51	71,8%	60	69,0%
Certaines	4	25,0%	10	14,1%	14	16,1%
Toutes	3	18,8%	10	14,1%	13	14,9%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>B) Présence des autres mobiliers</b>						
Aucun	12	75,0%	54	76,1%	66	75,9%
Certains	3	18,8%	14	19,7%	17	19,5%
Tous	1	6,3%	3	4,2%	4	4,6%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>C) Présence des micro-ordinateurs</b>						
Aucun	15	93,8%	69	97,2%	84	96,6%
Certains	1	6,3%	1	1,4%	2	2,3%
Tous			1	1,4%	1	1,1%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>
<b>D) Présence des archives</b>						
Aucune	8	50,0%	48	67,6%	56	64,4%
Certaines	7	43,8%	18	25,4%	25	28,7%
Toutes	1	6,3%	5	7,0%	6	6,9%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>

### 6.3 Présence au poste et conditions de travail des agents préfectoraux

#### 6.3.1 Sexe des chefs des administrations préfectorales

37. À la lecture des données de l'enquête, il ressort que la répartition par sexe des autorités préfectorales (préfets et sous-préfets) est loin de tendre vers la parité en République Centrafricaine. En effet, dans l'ensemble, cette catégorie d'agents de l'État est à 92% constituée d'hommes. Les femmes chefs d'administration préfectorale sont très faiblement représentées avec 3 préfètes et 4 sous-préfètes comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 7. Répartition des chefs d'administrations territoriales par sexe et catégorie d'administration

Catégorie de responsable	Femme		Homme		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfets	3	18,8%	13	81,3%	16	100%
Sous-préfets	4	5,6%	67	94,4%	71	100%
<b>Ensemble</b>	<b>7</b>	<b>8,0%</b>	<b>80</b>	<b>92,0%</b>	<b>87</b>	<b>100%</b>

Source : Notre enquête, Août 2014

### 6.3.2 Présence du personnel de l'administration du territoire au poste

38. Le contexte d'instabilité sociopolitique récurrent en Centrafrique est marqué par la prise successive du pouvoir par des groupes politico-militaires. En sa qualité de principal représentant du pouvoir central, le personnel de l'administration préfectorale est ainsi remodelée au gré des changements du pouvoir.

39. Si ce n'est un élément déclencheur, la présence effective et continue de l'autorité préfectorale contribue à coup sûr, aux yeux des populations et des autres acteurs sociaux, au processus de stabilisation post conflit. Dans une certaine mesure, cette présence reste un indicateur primordial de la stabilité. L'enquête s'est intéressée à la présence de cette catégorie de personnel de l'État avant et après le 05 décembre 2012. Il ressort des données collectées que la déperdition du personnel du Ministère de l'Administration du Territoire s'est progressivement accrue. En effet, avant décembre 2012, 62,1% du personnel des services déconcentrés de l'administration du territoire était entièrement présent en service. Ce chiffre est de seulement 9,2% aujourd'hui.

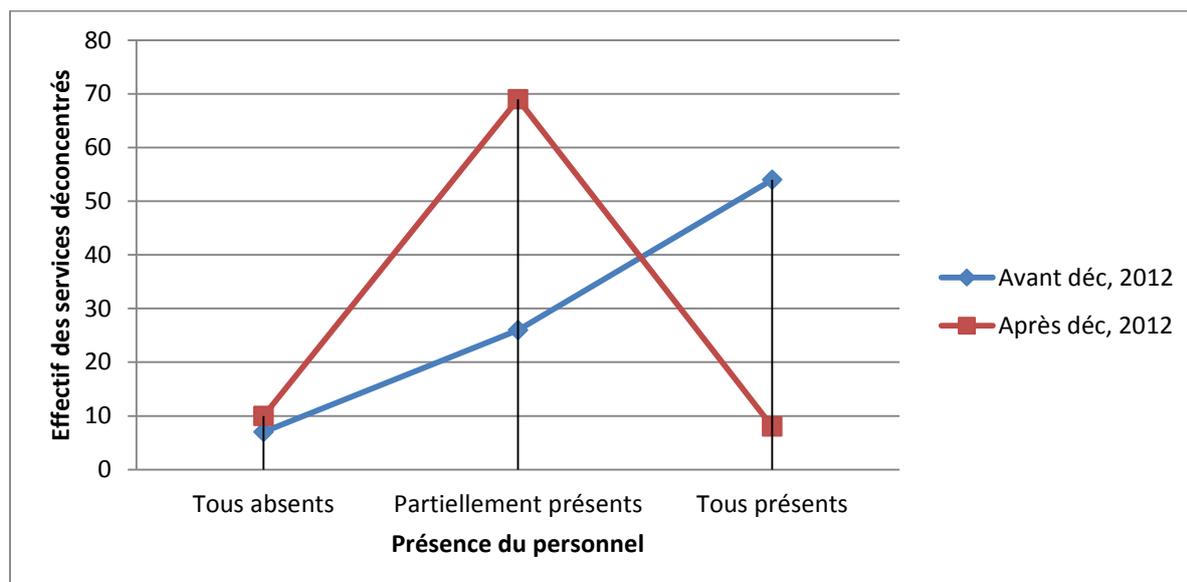
Tableau 8. Répartition des types d'administrations préfectorales selon la présence des agents au service

	Tous absents		Partiellement présents		Tous présents		Totaux	
<b>Avant décembre 2012</b>								
Type d'administration	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfecture	1	6,3%	6	37,5%	9	56,3%	16	100%
Sous-préfecture	6	8,5%	20	28,2%	45	63,4%	71	100%
Ensemble	7	8,0%	26	29,9%	54	62,1%	87	100%
<b>Actuellement (juillet-Août 2014)</b>								
Type d'administration	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfecture	2	12,5%	12	75,0%	2	12,5%	16	100%
Sous-préfecture	8	11,3%	57	80,3%	6	8,5%	71	100%
Ensemble	10	11,5%	69	79,3%	8	9,2%	87	100%

Source : Notre enquête, Août 2014

40. En considérant les 87 services déconcentrés de l'administration du territoire ayant fait l'objet de l'enquête, soit 71 sous-préfectures et 16 préfectures, le graphique ci-dessous montre que le taux de présence régulière au service s'est dégradé après le 05 décembre 2012. Le personnel de l'administration du territoire se caractérise manifestement par une présence épisodique au poste de travail. Cette situation a consacré l'exercice des fonctions par l'intérim soit à titre formel ou de facto.

Graphique 3. Évolution de nombre de services déconcentrés du MATDR selon la présence du personnel au service



Source : Notre enquête, Août 2014

41. La désertion passive des agents de l'État est sans équivoque au sein de l'administration centrafricaine. La généralisation - souvent compréhensible - de l'absence au poste, illustre l'échec de l'État dans sa mission régaliennne de présence permanente et d'organisation de la vie socioculturelle, politique, juridique et économique. Le tableau ci-dessous montre que 38 (43,7%) des services déconcentrés du MATDR sur 87 considérés par l'enquête sont régulièrement fréquentés par le personnel. Il convient cependant de noter à la décharge des agents de l'état, que du fait de leur position, beaucoup ont subi des représailles contre leurs biens et leurs personnes.

Tableau 9. Répartition des administrations préfectorales selon la fréquence du personnel au poste de travail

Type d'administration	Aucune présence		Une fois par semaine		Plusieurs fois par semaine		Tous les jours		Totaux	
	Effectif f	%	Effectif f	%	Effectif	%	Effectif f	%	Effectif f	%
Préfectures	1	6,3	1	6,3	5	31,3	9	56,3	16	100
Sous-préfectures	6	8,5	5	7,0	31	43,7	29	40,8	71	100
<b>Ensemble</b>	<b>7</b>	<b>8,0</b>	<b>6</b>	<b>6,9</b>	<b>36</b>	<b>41,4</b>	<b>38</b>	<b>43,7</b>	<b>87</b>	<b>100</b>

42. Les chefs des unités déconcentrées de l'administration du territoire exercent le pouvoir de l'état dans leur circonscription de commandement. Cette catégorie de hauts commis de l'État constitue la charnière centrale de la chaîne administrative. La présente enquête s'est intéressée à la position des préfets et sous-préfets. Deux niveaux de présence ont été distingués : (i) la prise de service après affectation et (ii) la présence effective au poste de travail au moment de l'enquête.

### 6.3.3 Présence des autorités préfectorales au poste de travail

43. En s'intéressant spécifiquement au personnel de commandement (préfets et sous-préfets), la tendance à la démission sournoise et non assumée est confirmée. Il ressort des

investigations menées que 88,5% de ce personnel ont pris service. Durant la période de l'enquête, les forces internationales se sont investies dans l'escorte des autorités jusqu'à leur lieu d'affectation. Ainsi, de juillet à août 2014, SANGARIS a escorté plusieurs préfets et sous-préfets de Bangui jusqu'à leur poste de commandement notamment ceux de Dekoa et Nana- Mambéré. En date du 15 sept 2014, SANGARIS a encadré le convoi et l'installation d'une "Task Force" Interministérielle à BODA.

44. Parmi les 10 sous-préfectures n'ayant pas enregistré la prise de service du sous-préfet, certains postes sont encore vacants. En plus de l'insécurité ambiante, la principale raison évoquée pour expliquer les vides administratifs ou vacances dans l'administration préfectorale est la divergence présumée entre l'appartenance sociopolitique du responsable nommé et la sensibilité du groupe belligérant prédominant.

Tableau 10. Répartition des administrateurs préfectoraux ayant pris service après nomination

Catégorie de responsable	Non		Oui		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Préfets			16	100%	16	100%
Sous-préfets	10	14,1%	61	85,9%	71	100%
<b>Ensemble</b>	10	11,5%	77	88,5%	87	100%

45. En se focalisant sur la présence effective au poste des administrateurs préfectoraux, on observe une présence épisodique rythmée par les occasions solennelles ou les contrôles programmés. C'est ainsi que plusieurs Secrétaires généraux des services déconcentrés du MATDR assurent l'intérim opérationnel du préfet ou sous-préfet. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cet état de démission passive des « chefs de terre » notamment (i) l'insécurité et (ii) l'absence des moyens. Ainsi, 22,1% de cette catégorie d'agent de l'Etat bien que ayant pris service, réside en permanence à Bangui ou dans une localité jugée moins hostile.

Tableau 11. Répartition des catégories d'administrateurs préfectoraux selon la présence effective au poste

Catégories de responsable	Non		Oui		Totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>A) Présence effective des administrateurs préfectoraux ayant pris service</b>						
Préfets	3	18,8%	13	81,3%	16	100%
Sous-préfets	14	23,0%	47	77,0%	61	100%
Ensemble	17	22,1%	60	77,9%	77	100%
<b>B) Présence effective de l'ensemble de l'administration préfectorales</b>						
Préfets	3	18,8%	13	81,3%	16	100%
Sous-préfets	24	33,8%	47	66,2%	71	100%
Ensemble	27	31,0%	60	69,0%	87	100%

46. En considérant l'ensemble des postes de travail des administrateurs préfectoraux (ayant pris service ou non), on constate que 31% de postes sont en veille c'est-à-dire non assumés. Il est clair que cette discontinuité au poste de travail du personnel de l'administration du

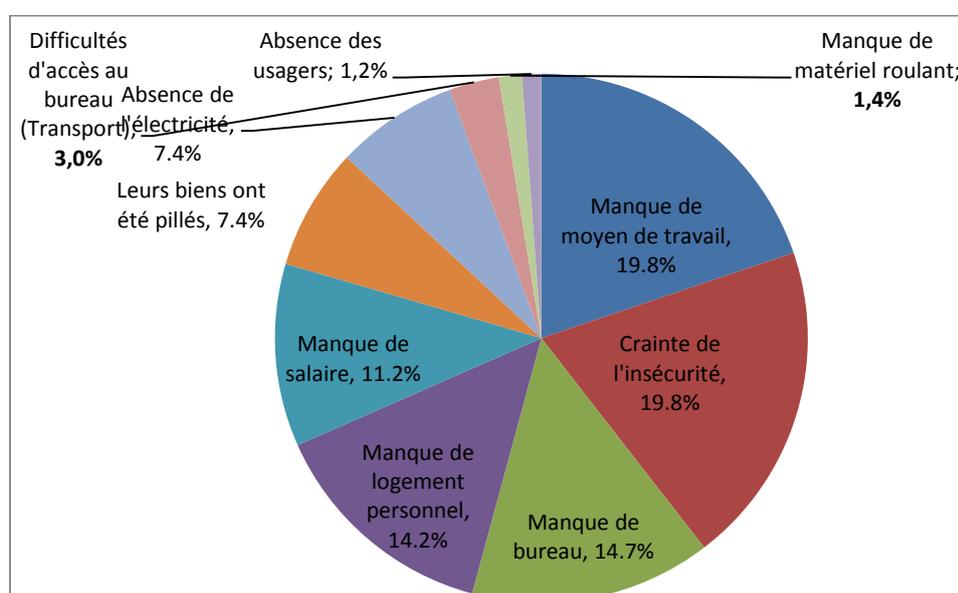
territoire fragilise la capacité de l'administration centrale à remonter ou diffuser en temps réel des informations fiables en s'appuyant sur la chaîne administrative.

## 6.4 Difficultés rencontrées et actions prioritaires à prendre

### 6.4.1 Difficultés rencontrées par les agents

47. Il a été demandé aux enquêtés de citer au plus cinq principaux problèmes auxquelles les agents de l'administration publique sont confrontés. Il se dégage des réponses obtenues que le manque de moyen de travail (19,8%) et la crainte suscitée par l'insécurité (19,8%) sont les plus récurrents. Le manque de bureau (14,7%) et le manque de logement (14,2%) sont également évoqués. 7,4% des problèmes soulevés concernent le pillage des biens personnels des agents de l'État.

Graphique 4. Répartition des principaux problèmes rencontrés par les agents de l'administration préfectorale

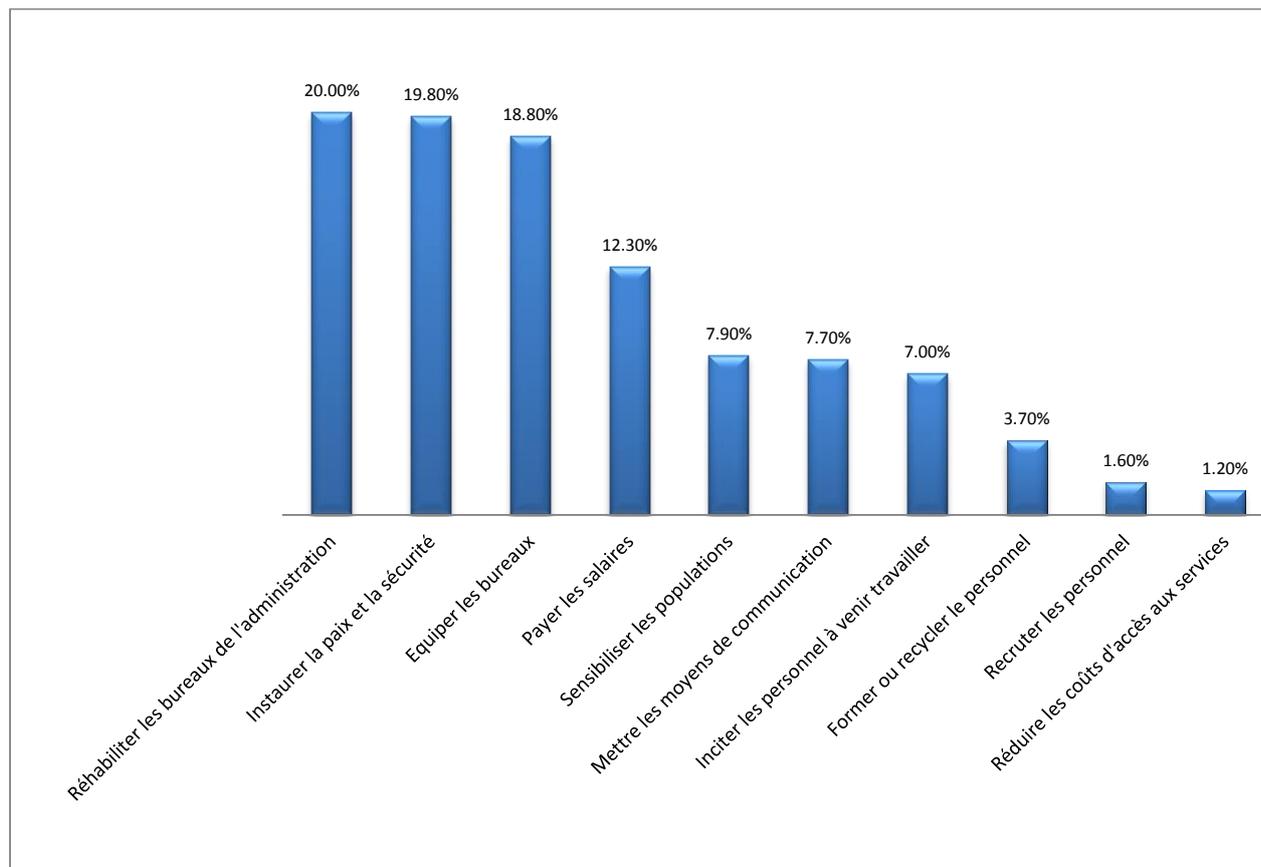


### 6.4.2 Actions prioritaires à entreprendre

48. L'enquête s'est focalisée sur les actions jugées prioritaires en vue de stabiliser les activités des administrations. Selon les enquêtés, la réhabilitation des services est la principale action à entreprendre pour améliorer le rendement de l'administration. Cette action est citée dans 20% des cas. L'instauration de la paix et de la sécurité (19,8%) et l'équipement des bureaux (18,8%) sont également cités comme actions prioritaires à entreprendre.

49. Les actions de sensibilisation des populations (7,9%), la mobilisation des moyens de communication (7,7%) et le recyclage et formation du personnel (3,7%) sont aussi citées par les enquêtés comme étant susceptibles de contribuer au retour à la stabilité au sein des administrations publiques.

Graphique 5. Répartition des actions prioritaires à entreprendre pour normaliser l'activité de l'administration



## 6.5 État des lieux de quelques administrations et services sociaux de base

50. L'enquête s'est intéressée à la situation de quelques administrations et services sociaux de base. Les données recueillies sont agrégées au niveau de la sous-préfecture de telle sorte que les effectifs obtenus reflètent la somme des données de la sous-préfecture. Cette section fait une présente les résultats en se focalisant sur les effectifs existants et fonctionnels, ainsi que les besoins en réhabilitation.

### 6.5.1 Unités opérationnelles de Gendarmerie et de Police

51. **Unités de gendarmerie** : Parmi les 113 unités de gendarmerie recensées sur l'ensemble du pays lors de l'enquête, 79 fonctionnent encore c'est-à-dire qu'au moins un agent est présent en permanence dans les locaux. Sur cette base, le taux d'unités fonctionnels est estimé à 69,9%. Il convient de noter que cet indicateur n'exprime pas l'opérationnalité définitive comme la capacité à remplir convenablement les missions. Sur l'ensemble du territoire, 38,9% des unités de gendarmerie nécessitent une réhabilitation totale contre 29,2% qui nécessitent une réhabilitation partielle.

Tableau 12. Répartition des unités de gendarmeries par préfecture selon l'état fonctionnel et les besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités Existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	2				2
Basse-Kotto	8	8		1	
Haute-Kotto	3	2		2	1
Haut-Mbomou	5	5			3
Kémo	5	3			4
Lobaye	12	10	2	6	4
Mambéré-Kadéï	11	11	1	7	1
Mbomou	8	3			8
Nana-Gribizi	4			4	
Nana-Mambéré	7	7		3	3
Ombella M'Poko	10	7		5	3
Ouaka	7	7		1	3
Ouham	13	4		1	
Ouham Pendé	10	2			7
Sangha-Mbaéré	8	8		3	3
Vakaga	2	2			2
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>79</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>44</b>

52. **Commissariats de police** : la police une administration de proximité dont la présence est déterminante dans la construction d'une société de droit. l'enquête a inventorié 58 commissariats de police parmi lesquels environ 58% sont fonctionnels. Il ressort des données collectées que 46,7% des commissariats répertoriés nécessitent une réhabilitation totale tandis que 30,6% pourraient faire l'objet d'une réhabilitation partielle.

Tableau 13. Répartition des préfectures selon le nombre de commissariats et les besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	1				1
Basse-Kotto	4	1		1	
Haute-Kotto	3	2		2	1
Haut-Mbomou	3	1		1	2
Kémo	4	3			4
Lobaye	3	3		2	1
Mambéré-Kadéï	6	6	1	4	1
Mbomou	2	1			2
Nana-Gribizi	2			2	
Nana-Mambéré	4	4		2	2
Ombella M'Poko	5	1		1	4
Ouaka	4	3			4
Ouham	6	2			
Ouham Pendé	7	1			3
Sangha-Mbaéré	5	5		4	1
Vakaga	3	3			3
<b>Total</b>	62	36	1	19	29

### 6.5.2 Administrations de justice et maisons d'arrêt

53. **Administrations de justice** : les administrations de justice considérées dans ce paragraphe concernent les tribunaux et les cours d'appel. L'enquête a dénombré 25 unités existantes parmi lesquelles plus de ma moitié soit 52% nécessitent une réhabilitation totale. Les bâtiments des administrations judiciaires ont systématiquement été pillés et les équipements emportés. Une part importante des archives et dossiers judiciaires est inexistante ou inexploitable. De part et d'autre sur le territoire national, les investigations de l'enquête font état de ce que les groupes armés et milices s'érigent en autorité judiciaire et rendent la justice. Dans ce contexte, la reconstitution de cette administration constitue un défi dans la perspective de la restauration de l'Etat de droit aussi bien à Bangui que dans l'arrière-pays.

Tableau 14. Répartition des administrations de justice par préfecture selon les unités existantes et les besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			mineure	partielle	totale
Bamingui-Bangoran	1				1
Basse-Kotto	2				
Haute-Kotto	1				1
Haut-Mbomou	2	2			2
Kémo	1				1
Lobaye	2				1
Mambéré-Kadéï	2	1		1	1
Mbomou	3				3
Nana-Gribizi	1			1	
Nana-Mambéré	2	2		1	
Ombella M'Poko	1				1
Ouaka	1	1			
Ouham	2	1			
Ouham Pendé	2	1			1
Sangha-Mbaéré	1	1	1		
Vakaga	1	1			1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

54. **Maisons d'arrêt** : les investigations de l'enquête ont recensé 28 maisons d'arrêt sur l'ensemble du territoire. 31% seulement de ces institutions sont fonctionnelles et 51,7% nécessitent une réhabilitation totale. Dans la plupart des cas, ces maisons d'arrêt ont été détruites ou incendiées et les prisonniers libérés pendant la crise.

Tableau 15. Répartition des maisons d'arrêt par préfecture selon le nombre d'unités et les besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	1	1			1
Basse-Kotto	2			1	
Haute-Kotto	1			1	
Haut-Mbomou	2				1
Kémo	1				1
Lobaye	2	1		1	1
Mambéré-Kadéï	2	1		1	1
Mbomou	3	1			3
Nana-Gribizi	2			2	1
Nana-Mambéré	1				1
Ombella M'Poko	3	2	2		
Ouaka	1				1
Ouham	2	2			
Ouham Pendé	3			1	1

Sangha-Mbaéré	1				1
Vakaga	2	1			2
Total	29	9	2	7	15

55. **Résidences des magistrats** : les résultats de l'enquête montre que à travers le territoire centrafricain, environ 25% seulement des résidences des magistrats et greffiers sont fonctionnelles. 66% de ces résidences nécessitent une réhabilitation totale. La contribution de ce corps professionnel est essentielle pour la création d'un climat social de confiance propice au redéploiement de l'administration et plus largement, à la restauration et extension de l'autorité de l'Etat centrafricain.

Tableau 16. Répartition des préfectures selon le nombre de résidences des magistrats et les besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran					
Basse-Kotto					
Haute-Kotto	1				1
Haut-Mbomou	2	2			1
Kémo	3				3
Lobaye					
Mambéré-Kadéï	4	2		2	2
Mbomou	3				3
Nana-Gribizi	1			1	
Nana-Mambéré	1				
Ombella M'Poko					
Ouaka	2				2
Ouham	3	2			
Ouham Pendé	4				4
Sangha-Mbaéré					
Vakaga					
Total	24	6	0	3	16

### 6.5.3 Écoles publiques et formation sanitaires

56. **Écoles publiques** : Le tableau ci-dessous concerne les établissements scolaires publics du niveau fondamental 1 et 2, ainsi que du secondaire. Les estimations ont été obtenues sur la base des informations administratives des sous-préfectures. Il convient de relever que pour l'essentiel, les tendances sont identiques à l'évaluation effectuée conjointement par le cluster Education et le Ministère de l'Éducation en 2013. Toutes les infrastructures administratives et scolaires du système éducatif ont été profondément endommagées à l'issue de la crise. Environ 50% des établissements scolaires sont fermés voire entièrement détruits et le calendrier scolaire est profondément perturbés.

57. D'après les données de cette enquête, les préfectures ayant le plus soufferts au niveau des infrastructures scolaires sont Nan-gribizi, Ouham, Bamingui-Bangoram, Haute-Kotto et

Ouaka. En plus de ces 5 préfectures les plus touchées, l'enquête menée par le cluste/Ministère de l'Éducation en 2013, concluait que les préfectures de Ombella-Mpoko, Kémo et Ouham-Pendé avaient également subi de sérieux dommages. Il y a fort à croire qu'il y a eu des évolutions négatives entre les deux observations. En effet, le Haut-Mbomou cité comme épargné par les destructions en 2013, ne fait plus exception. Le Mbomou et la basse kotto en revanche, restent les moins atteintes.

Tableau 17. Répartition des établissements publics par préfecture selon le niveau de besoins en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	54	14	1	13	40
Basse-Kotto	142	134	67	42	31
Haute-Kotto	56	17	0	6	2
Haut-Mbomou	27	10	0	4	3
Kémo	58	10	0	2	6
Lobaye	145	101	32	16	53
Mambéré-Kadéï	157	107	26	20	55
Mbomou	54	54	0	1	31
Nana-Gribizi	87	5	0	4	4
Nana-Mambéré	117	85	0	45	19
Ombella M'Poko	198	158	175	0	23
Ouaka	125	39	0	89	13
Ouham	313	44	3	37	0
Ouham Pendé	357	249	5	17	102
Sangha-Mbaéré	77	31	0	1	7
Vakaga	30	14	0	1	13
<b>Total</b>	<b>1 997</b>	<b>1 072</b>	<b>309</b>	<b>298</b>	<b>402</b>

58. **Formations sanitaires** : Les estimations de la présente enquête sont basées sur les données recueillies auprès des sous-préfets. Elles concernent exclusivement les structures sanitaires publiques. Bien que les données sur le personnel soignant, le plateau technique ou les patients ne soient pas abordées, les tendances sur l'état du système sanitaire centrafricain se dégagent clairement. Les structures sanitaires ont été relativement épargnées par les pillages consécutifs à la crise. Selon notre enquête, environ 53% des formations sanitaires étaient fonctionnelles à la date de l'enquête. Cependant, les investigations parallèles et convergentes font état d'un faible taux de fréquentation par les patients du fait des déplacements des populations ou des risques sécuritaires.

Tableau 18. Répartition des formations sanitaires publiques selon la préfecture et le niveau de besoin en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	1	1		1	
Basse-Kotto	10	10	2		
Haut-Mbomou	1	1			1
Haute-Kotto	2	2	1		
Kémo	4	3			4
Lobaye	48	40	10	10	4
Mambéré-Kadéï	53	51	5	14	8
Mbomou	34	32		21	11
Nana-Gribizi	26	4		4	
Nana-Mambéré	34	34	2	6	9
Ombella M'Poko	2	2		1	1
Ouaka	51	39		51	
Ouham	17	14			
Ouham Pendé	98	81		14	8
Sangha-Mbaéré	14	14		5	4
Vakaga	3	3			3
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>331</b>	<b>20</b>	<b>127</b>	<b>53</b>

Source : Notre enquête, juillet-août 2014

59. Les données de l'enquête HERAMS indiquent que 73% des bâtiments des formations sanitaires de toutes catégories (Centre de Santé, Hôpital central, hôpital préfectoral/district, hôpital régional et poste de santé) sont restés intacts après les événements de la crise. Contrairement à notre étude, HERAMS prend en compte les formations sanitaires confessionnelles, privées lucratives et non lucratives. 27% de ces structures ont été totalement ou partiellement détruites.

Tableau 19. Répartition des formations sanitaires selon l'état des bâtiments d'après HERAMS RCA 2014

Préfecture	Intact	Partiellement détruit	Totalement détruit	Total général
BAMINGUI-BANGORAN	18	5	3	26
BASSE-KOTTO	31	9	3	43
HAUTE-KOTTO	18	6		24
HAUT-MBOMOU	11	7	5	23
KEMO	10	5		15
LOBAYE	57	6		63
MAMBERE-KADEI	54	3	2	59
Mbomou	36	20	1	57
NANA-GREBIZI	24	7		31

NANA-MAMBERE	47	3		50
OMBELLA-MPOKO	63	21	2	86
OUAKA	27	6		33
OUHAM	5	63	1	69
OUHAM-PENDE	92	14	5	111
SANGHA-MBAERE	35		2	37
VAKAGA	13	3	1	17
<b>Ensemble</b>	<b>541</b>	<b>178</b>	<b>25</b>	<b>744</b>

Source : Enquête HeRams RCA, 2014

#### 6.5.4 Marchés, ponts et institutions à caractère financier

60. **Marché** : Les marchés de biens de consommation sont le lieu d'approvisionnement des populations en produits et denrées de première nécessité. Compte tenu de la difficulté d'approvisionnement dans les périodes de crise et même post-crise, l'enquête s'y est intéressée. Parmi les 272 marchés dénombrés par l'enquête, 60.3% sont fonctionnels et 41.9% nécessitent une réhabilitation totale ou partielle. L'état fonctionnel considéré ici pour les marchés ne signifie pas une opérationnalité complète. Cet état traduit la présence des bâtiments, comptoirs et une activité commerciale minimale. C'est ainsi que l'on note la pénurie des certaines denrées dans les marchés fonctionnels du fait de la crise.

Tableau 20. Répartition des marchés par préfecture selon le niveau de besoin en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	2	2			2
Basse-Kotto	26	24		3	
Haut-Mbomou	5	5		1	2
Haute-Kotto	3	3			3
Kémo	3	3			3
Lobaye	11	9	6	3	1
Mambéré-Kadéï	23	20	1	15	5
Mbomou	11	11	1	1	5
Nana-Gribizi	6	3		4	
Nana-Mambéré	12	9		7	2
Ombella M'Poko	3	3		1	2
Ouaka	45	27		9	22
Ouham	17	7		1	1
Ouham Pendé	90	25	13	2	7
Sangha-Mbaéré	13	11		2	9
Vakaga	2	2			1
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>164</b>	<b>21</b>	<b>49</b>	<b>65</b>

61. **Services de microfinance et de transfert d'argent** : A cause de la mobilité économique des populations, cette catégorie de services financiers a une importance primordiale. Ces services sont cependant une cible privilégiée pour les vandales et donc très affectées par les

troubles sociaux. L'enquête a dénombré 22 unités ou agences existantes sur l'ensemble du territoire. Ce nombre est réputé avoir baissé considérablement après les premières heures de la crise. 54.5% de ces structures ont été totalement détruites.

62. Les institutions bancaires ne sont pas en reste. Il convient de signaler que la disparition de ces institutions financières dans l'arrière-pays a créé une transhumance des fonctionnaires et agents de l'état. En effet, ne pouvant plus percevoir leur salaire dans leur localité d'affectation, certains fonctionnaires sont obligés de désertier périodiquement leur poste de travail à la quête de leur salaire. La réouverture des guichets de ces institutions financières constitue donc une contribution importante à la sédentarisation des fonctionnaires et par ricochet, la création des conditions de leur présence effective et continue au poste de travail après redéploiement.

**Tableau 21. Répartition des services de micro finance et de transfert d'argent selon la préfecture**

Préfecture	Unités existante	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	0	0	0	0	0
Basse-Kotto	2	0	0	0	2
Haut-Mbomou	0	0	0	0	1
Haute-Kotto	1	0	1	0	0
Kémo	1	0	0	0	1
Lobaye	2	2	0	0	0
Mambéré-Kadéï	5	3	3	2	0
Mbomou	2	0	0	0	2
Nana-Gribizi	0	0	0	0	0
Nana-Mambéré	2	1	0	0	0
Ombella M'Poko	0	0	0	0	0
Ouaka	5	0	0	0	5
Ouham	1	1	0	0	0
Ouham Pendé	1	0	0	0	1
Sangha-Mbaéré	0	0	0	0	0
Vakaga	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>12</b>

63. **Ponts** : Cette catégorie d'ouvrage est importante pour assurer les liaisons commerciales ou l'intégration entre les différentes localités du pays et même au-delà. Près de 41% de ces infrastructures ont été endommagées. Il faut également signaler que les données de l'enquête ont montré que les routes et pistes rurales sont dans un état difficilement praticable avec un pic observé en saison des pluies. Cette situation crée non seulement une inflation des coûts de transport interurbain par route, mais aussi une augmentation du temps mis pour rallier certaines localités.

Tableau 22. Répartition des ponts selon la préfecture et le besoin en réhabilitation

Préfecture	Unités existantes	Unités fonctionnelles	Besoins en réhabilitation		
			Mineure	Partielle	Totale
Bamingui-Bangoran	14	14	2	8	4
Basse-Kotto	18	13		1	
Haut-Mbomou	4	4		1	2
Haute-Kotto	12	10			10
Kémo	6	3			5
Lobaye	24	5		1	8
Mambéré-Kadéï	50	47	6	8	21
Mbomou	21	21		2	19
Nana-Gribizi	12	14		4	
Nana-Mambéré	15	7			9
Ouaka	236	62		50	96
Ouham	19	7			
Ouham Pendé	37	17		5	15
Sangha-Mbaéré	9	7		3	6
<b>Total</b>	<b>477</b>	<b>231</b>	<b>8</b>	<b>83</b>	<b>195</b>

## 7. Recommandations

---

64. Inventorier et cartographier les actions en cours ou programmées dans le domaine du redéploiement de l'administration aussi bien par les autorités nationales que par les partenaires techniques et financiers.
65. Mettre en place des **groupes ou espaces de discussion et d'échanges (task force)** entre les ministères clés afin de définir la composition (nature, quantité, coûts, etc.) **des kits administratifs par secteur prioritaire** ainsi que le **paquet minimum d'administrations nécessaires pour assurer efficacement le service public dans une entité administrative donnée**. Cette démarche transitoire devra prendre en compte outre les besoins sécuritaires, la nécessité d'inciter l'ensemble des acteurs sociaux à contribuer au retour à la stabilité.
66. **Faire un inventaire exhaustif du patrimoine immobilier et domanial de l'état sur l'ensemble du territoire national afin procéder à la protection foncière**. Il se trouve en effet que l'instabilité récurrente expose les biens de l'état à toutes sortes de convoitise. En plus des pillages en bandes organisées ou non, la crise a donné lieu à une autre forme de vandalisme de la part des responsables qui consiste à s'accaparer impunément et façon flagrante les biens mobiliers et immobiliers de l'état.
67. **Instaurer un système de contrôle permanent de la présence effective des agents de l'état notamment les responsables**. Cette démarche devra allier la nécessité de motivation des plus assidus et l'exigence de sanction rigoureuse contre l'absentéisme.
68. **Créer un programme national de reconstitution et de protection numérique de certaines archives dans les administrations sensibles notamment la justice, l'éducation, les finances, etc.** L'enquête a mis en lumière la propension des pilleurs à s'attaquer systématiquement aux archives. Étant donné la faible valeur marchande de certaines archives abimées, il y a fort à croire que certaines d'entre elles sont savamment ciblées à dessein de soustraire à jamais des traces.
69. **Renforcer les capacités des administrations pour une gestion plus efficace des dossiers administratifs**. L'appui évoqué se situe essentiellement au niveau opérationnel. Eu égard aux manquements accumulés en matière de gestion des dossiers administratifs, la composition actuelle des administrations semble inadéquate pour y faire face dans la perspective d'un retour à la stabilité. Une assistance technique de type opérationnel aux administrations permettrait d'accroître la qualité des services publics rendus. La mobilisation des jeunes diplômés nationaux dans le cadre d'un programme national de volontariat pourrait être mise à profit.
70. **Définir un cadre commun de financement, planification, suivi et mise en œuvre des investissements dans le secteur du redéploiement de l'administration**. Un des mécanismes financiers à explorer pourrait être l'appui budgétaire ciblé selon une approche budget-programme. Cependant, compte tenu de l'urgence d'agir et de la situation

d'incertitude dans laquelle le pays évolue, la deuxième option serait de poursuivre les actions concrètes en cours sur le terrain destinées à faciliter le retour et le maintien en poste des fonctionnaires de l'État. Cela passe obligatoirement par des interventions bien ciblées vers des axes stratégiques tels que :

- a. L'amélioration des conditions de sécurité à travers par la présence des services de police, gendarmerie, justice, préfets, sous-préfets, maires, etc. ;
  - b. La mise en place des mesures incitatives devant favoriser le retour effectif et le maintien des fonctionnaires en poste. Ceci s'avère être un préalable essentiel pour le retour à la normalité dans certaines zones les plus affectées par la crise;
  - c. L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les zones de retour par la réhabilitation des édifices publics et communautaires, des infrastructures sociales de base, leur équipement sommaire et la fourniture d'outils de travail et autres moyens de fonctionnement.
71. Enfin, développer un **programme national de redéploiement et de renforcement de l'administration publique**, sur la base de d'informations complémentaires à rechercher (cartographie des interventions en cours et détails sur les couts et modèles standards à définir, etc.) et de données disponibles, par zone prioritaire et paquet des services prioritaires. Cela devrait être assorti d'un plan d'action et une répartition des taches assez claire en vue de faciliter la coordination des appuis extérieurs à l'effort national pour la restauration de l'autorité de l'Etat.

## **Annexes**

- Annexe 1 : Fiches de collectes des données
- Annexe 2 : Présentation de LISANGO, outil intégré de gestion des données du redéploiement de l'administration (**en document séparé**)

## Annexe 1 : Fiches de collecte des données

D'évaluation rapide des besoins redéploiement des administrations publiques et des services sociaux de base

### Fiche A

#### ADMINISTRATIONS PREFECTORALES N° /\_\_/\_\_/

	Questions	Réponses	Codes
<b>Section 0. identification du répondant</b>			
0.1	Nom du répondant ( <b>facultatif</b> )		
0.2	Contact (téléphone, mail) ( <b>facultatif</b> )		
0.3	Nom institution d'appartenance du répondant		/__/__/
0.4	Type d'organisation	1. ONG Nationale 2. ONG internationale 3. Agence des Nations Unies 4. Autre, préciser _____	/__/__/
0.5	Date de l'évaluation (date de validité des réponses fournies)	/__/__/ /__/__/ 2014 Jour        mois	
0.6	Méthode de collecte des données	1. Descente sur le terrain 2. Rapport administratif 3. Autre, préciser _____	/__/__/

	Questions	Réponses	Codes
<b>Section 1. Localisation de l'administration concernée</b>			
1.1	Préfecture		/__/__/
1.2	Sous-préfecture		/__/__/
<b>Section 2. Etat de la Résidence du Préfet ou sous-préfet de la localité</b>			
2.1	Existe-t-il une résidence de fonction pour le chef de l'unité administrative ?	1=oui    2=non    9=NSP	/__/
2.2	Si oui, quel est le statut d'occupation de cette résidence ?	1= Locataire    2=Propriété de l'Etat 3 = NSP	/__/

	Questions	Réponses	Codes
2.3	Si cette résidence existe, son état nécessite-t-il une réhabilitation ?	1= Pas du tout 2= Réhabilitation mineure 3= Réhabilitation partielle 4= Réhabilitation totale 9=NSP	/
2.4	Si cette résidence existe, qui l'occupe en ce moment ?	1=personne 2=l'autorité 9 = NSP 4= (autres, préciser)_____	/
<b>Section 3. Etat des bureaux du Préfet ou sous-préfet de la localité</b>			
3.1	Les bureaux de fonction où travaille l'autorité sont-ils fonctionnels ?	1=non, pas du tout 2=non, partiellement 3=oui totalement 9=NSP	/
3.2	Depuis quand le bâtiment actuel sert de bureau pour l'autorité ?	1=avant la crise 2=Après la crise 9=NSP	/
3.3	Ce bureau est-il provisoire ?	1=oui 2=non 9=NSP	/
3.4	En considérant les locaux ( <b>non provisoire</b> ) de l'administration, quel est le statut d'occupation?	1= Locataire 2=Propriété de l'Etat 9 = NSP	/
3.5	Quels est le principal mode d'accès au bâtiment abritant les bureaux de l'administration ?	1=Route sans pont 2= Route avec pont 3= Aérodrome 4= Bac sur fleuve 5=Autres préciser_____	/
3.6	Cet accès est-il praticable ?	1=Facilement 2=Difficilement 9=NSP	/
3.7	Les parties ci-après du local de l'administration sont-elles présentes ?	a) Portes 1=toute 2=certaines 3=Aucune 9=NSP b) Fenêtres 1=toute 2=certaines 3=Aucune 9=NSP c) Toiture 1=toute 2=certaines 3=Aucune 9=NSP d) Murs 1=tous 2=certains 3=Aucune 9=NSP	/ / / /
3.8	Les meubles et équipements ci-après sont-ils présents dans les locaux de l'administration ?	a) Table travail 1=toute 2=certaines 3=Aucune 9=NSP b) Autres Mobiliers 1=toute 2=certains 3=Aucune 9=NSP c) Ordinateurs 1=toute 2=certains 3=Aucune 9=NSP d) Archives 1=toute 2=certaine 3=Aucune 9=NSP	/ / / /
3.9	Existe-t-il un groupe électrogène dans cette administration ?	1=oui, ça marche 2=oui, mais en panne 3= Non 9=NSP	/

	Questions	Réponses	Codes	
3.10	Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau dans les locaux de cette administration ?	1=Eau SODECA 3=Puit traditionnel 9=NSP	2=Forage moderne 4=Eau de rivière ou source	/_/_
3.11	Selon vous, quel type de travail doit-on effectuer pour viabiliser les locaux de cette administration publique ?	1=réhabilitation totale 3=réhabilitation mineure	2=réhabilitation partielle 4=aucun 9=NSP	/_/_
<b>Section 4. Présence des agents/fonctionnaires de l'Etat</b>				
4.1	Le personnel de cette administration était-il présent <b>avant le 10 déc. 2012</b>	1= Tous absents 3= Tous présents	2 =Partiellement présent 9=NSP	/_/_
4.2	Le personnel est-il présent actuellement ?	1= Tous absents 3= Tous présents	2 =Partiellement présent 9=NSP	/_/_
4.3	Si le personnel exerce actuellement ses fonctions, quelle est la fréquence de sa présence ?	1=une fois par semaine 3=tous les jours	2=plusieurs fois par semaine 9=NSP	/_/_
4.4	Selon vous, comment peut-on qualifier le service rendu aux usagers par cette administration ?	1= Inexistant 3= Satisfaisant	2=insuffisant 9=NSP	/_/_
<b>4.5</b> Pouvez-vous citer 5 principaux problèmes auxquels sont confrontés les agents de cette administration actuellement ?		<b>4.6</b> Pouvez-vous citer 5 actions prioritaires à entreprendre dans cette administration pour normaliser ses activités ?		

	Questions	Réponses	Codes
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La crainte de l'insécurité</li> <li>2. Le manque de salaire</li> <li>3. Le manque de moyen de travail</li> <li>4. L'absence de l'électricité</li> <li>5. L'absence des usagers</li> <li>6. Le manque de bureau</li> <li>7. Les difficultés d'accès au bureau (transport)</li> <li>8. Le manque de logement personnel</li> <li>9. Leurs biens ont été pillés</li> </ol> <p><b>Autres à préciser</b></p> <p>a _____</p> <p>b _____</p> <p>c _____</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabiliter les bureaux de l'administration</li> <li>2. Payer les salaires</li> <li>3. Instaurer la paix et la sécurité</li> <li>4. Équiper les bureaux</li> <li>5. Sensibiliser la population</li> <li>6. Réduire les coûts d'accès aux services</li> <li>7. Inciter le personnel à venir travailler</li> <li>8. Mettre les moyens de communication</li> <li>9. Recruter le personnel</li> <li>10. Former ou recycler le personnel</li> </ol> <p><b>Autres à préciser</b></p> <p>a _____</p> <p>b _____</p> <p>c _____</p>	

Nom préfecture \_\_\_\_\_ / / /

Nom de la sous-préfecture \_\_\_\_\_ / / / /

**Fiche BAUTRES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE / / / /**

<b>Section 1. Inventaire qualitatif et quantitatif des administrations et infrastructures à forte intensité d'utilisateurs</b>							
	<b>Type de service/d'infrastructure</b>	Avant déc. 2012 Nombre d'unités présentes	Après décembre 2012 Nombre d'unités fonctionnelles	Après décembre 2012 Nombre d'unités nécessitant réhabilitation			<b>Observations</b>
				totale	Partielle	mineure	
01	Brigade de gendarmerie						
02	Commissariat de police						
03	Administration de justice						
04	Résidence des magistrats						
05	Maison d'arrêt (prison)						
06	Bureau Service des impôts						
07	Formations sanitaires publiques						
08	Bureaux de Microfinance						
09	Bureaux Institution bancaire						
10	Institution de transfert d'argent						
11	école supérieure publique						
12	École secondaire publique						
13	École primaire publique						
14	Marché						
15	Pont						

<b>Section 2. Autres infrastructures et services de base</b>						
	<b>Type de service public</b>	Avant déc. 2012	Après décembre 2012 (actuellement)			<b>2.4 Observations</b>
		<b>2.1</b> Ce service existait-il ? 1=oui 2=non	<b>2.2</b> Existe-t-il actuellement ? 1=oui 2=non	<b>2.3</b> Quel est l'état général de son fonctionnement ? 1= très mauvais 2=mauvais 3=passable 4=bon		
A	Eau publique (SODECA)					
B	Électricité publique (ENERCA)					
C	Réseau téléphonique (SOCATEL)					
D	Ramassage ordure					
E	Service d'État civil					

**Remerciements:**

Ce rapport d'enquête est un document de travail préparé par le personnel du PNUD membre du Groupe de Travail pour le Redéploiement de l'Administration Publique (GTRA) à Bangui et ne constitue pas une position officielle du GTRA ni du Bureau du PNUD-Bangui ou de son conseil d'administration. Le rapport s'appuie principalement sur les données primaires recueillies par les préfets et sous-préfets qui ont participé à cette enquête. Notons que celle-ci a été conçue et conduite par le bureau du PNUD en République Centrafricaine en collaboration avec le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation.

Présenté dans le cadre d'un atelier de restitution organisé le 18 novembre 2014 à l'Hôtel Ledger, ce rapport d'enquête a fait l'objet d'un examen par des collègues, des professionnels et des partenaires techniques et financiers de la RCA à Bangui.

Les auteurs tiennent à remercier les membres du GTRA et du Bureau du PNUD à Bangui qui, grâce à leurs compétences, ont apporté une contribution essentielle à la préparation de ce rapport.

Pour de plus amples informations sur le contenu de ce rapport, prière de contacter Jean-Claude Fonkam ([jean-claude.fonkam@undp.org](mailto:jean-claude.fonkam@undp.org)) ou Martin Mbanda ([martin.mbanda@undp.org](mailto:martin.mbanda@undp.org))

**Comment citer ce rapport :**

Programme des Nations Unies pour le Développement en Centrafrique (2014). Rapport d'enquête: Évaluation rapide des besoins en redéploiement de l'administration préfectorale et services sociaux de base. Décembre 2014, Bangui, Centrafrique, 35 pages.

**Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement**  
B.P. 872 - Av. l'Indépendance  
Bangui  
République Centrafricaine